

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21653 - 80ÈME ANNÉE

A peine 1,2 million de tonnes de cannes coupées en 2024 : nouvelle catastrophe

La CGPER appelle à un large soutien pour les planteurs face à la chute de la production de cannes à sucre

Vendredi dernier, 597 000 tonnes de cannes à sucre ont été coupées depuis le début de la campagne sucrière 2024. A mi-campagne, ce sont à peine 600 000 tonnes, ce qui fait prévoir un total de 1,2 million de tonnes de cannes coupées d'ici la fin de la campagne sucrière. Ce sont 200 000 tonnes de moins que lors des deux campagnes précédentes jugées historiquement basses. C'est une nouvelle catastrophe pour les planteurs. La CGPER appelle au report de toutes les échéances bancaires, fiscales et sociales ainsi qu'à une aide de l'État comparable à celle versée en France aux céréaliers qui connaissent eux aussi une importante baisse de production du blé. Ce sont les conditions nécessaires pour que les planteurs puissent avoir la trésorerie nécessaire afin de préparer la prochaine récolte dans de meilleures conditions.

Après deux campagnes sucrières catastrophiques, celle de 2024 s'annonce une récolte de cannes à sucre encore plus faible. A mi-campagne, ce sont à peine 600 000 tonnes de cannes qui ont été coupées. Cela laisse entendre un résultat final de 1,2 million de tonne cette année. C'est 200 000 tonnes de moins que les deux dernières campagnes aux résultats jugés historiquement bas. C'est 500 000 tonnes de moins que la moyenne habituelle, à partir de laquelle les planteurs pourraient espérer obtenir des bonus de la part des rhumiers notamment.

« Crédit Agricole et BRED doivent jouer le jeu »

Hier 22 septembre 2024 à la plateforme de livraison des Casernes à Saint-Pierre, la CGPER organisait une rencontre avec la presse pour alerter sur les



conséquences de cette situation. Des militants de la CGPER étaient rassemblés autour de leur président Jean-Michel Moutama. Le dirigeant syndical a exposé la situation.

« Avec 600 000 tonnes récoltés à mi-campagne, on part au casse-pipe. Les planteurs n'ont plus de trésorerie ». Chute de production signifie en effet chute des revenus.

Le président de la CGPER demande que les pouvoirs publics et les banques prennent pleinement conscience des mesures à prendre face à une telle situation. Il déplore le silence de l'industriel Tereos, qui détient le monopole d'achat et de transformation des cannes à sucre cultivées par les planteurs à La Réunion. Il note également que les réunions organisées avec le préfet ne vont pas assez au-delà du simple constat.

La CGPER demande le report des échéances de prêt de cette année. Le syndicat propose que l'échéance 2024 soit décalée à la fin du tableau d'amortissement. « Crédit Agricole et BRED doivent jouer le jeu ».

Accompagner les victimes de la chute de la production

La CGPER demande la même chose pour le paiement des cotisations sociales, ainsi que pour celui des impôts de cette année.

Jean-Michel Moutama rappelle qu'en France, l'État a mobilisé 15 millions d'euros du ministère de l'Agriculture à destination de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour financer la protection sociale des agriculteurs à leur place. Pourquoi à La Réunion, l'État ne verserait-il pas une contribution analogue à la Caisse générale de Sécurité sociale afin de soulager la trésorerie des agriculteurs de cette dépense ?

Le président de la CGPER constate également que face à la chute de production de blé en France, l'État a pris des mesures d'accompagnement à destination des céréaliers. La baisse de production de la canne à sucre à La Réunion ne pourrait-elle pas donner lieu à une aide analogue versée aux canniers ?

Avoir une trésorerie suffisante pour continuer la production

La CGPER revendique également le report du paiement des factures, en particulier celle de l'irrigation, et demande un accompagnement du Département en ce sens.

Toutes ces mesures visent à permettre aux agriculteurs d'avoir une trésorerie suffisante pour préparer la prochaine campagne sucrière. Faute de quoi, la récolte 2025 risquerait d'être encore très inférieure aux 1,7 million de tonnes qui étaient la norme avant la suppression du quota sucrier en 2017 par les ministres des États de l'Union européenne.

Cela irait à l'encontre de la volonté de l'État, de l'Union européenne, de la Région et du Département

de mobiliser les fonds publics pour relancer la production de canne à sucre. Cette volonté est partagée par tous les acteurs de la filière canne-sucre-alcools-énergie de La Réunion. Mais pour prospérer, ce plan de relance a besoin de planteurs et de terres plantées en cannes à sucre. Cela suppose que les agriculteurs puissent avoir une trésorerie suffisante pour survivre à la crise et préparer la reprise.

Revoir le calcul des indemnités catastrophes naturelles

La CGPER demande également de revoir le mode de calcul des indemnités afin que des sinistrés du cyclone Belal n'en soient pas privés.

Pour une tonne de canne de richesse en sucre à 13,8, l'industriel Tereos paie 40 euros. Le prix total payé au planteur, 103 euros, est assuré à 60 % par des aides. Cela signifie que plus de 60 % du prix dépend du tonnage livré et non pas de la richesse en sucre.

Or, le système d'indemnisation a pour base une « canne-type », qui prend en compte la richesse en sucre. Cela signifie que des planteurs ayant subi une perte de production de plusieurs centaines de tonnes pourront ne pas être indemnisés à cause d'une richesse trop élevée de leurs livraisons de cannes en 2024.

« Le calcul du montant des indemnités liées aux catastrophes naturelles n'est plus en adéquation avec le mode actuel de paiement de la canne », les pertes en tonnage devraient donc être pleinement prises en compte car le tonnage représente 60 % du prix payé au planteur pour le fruit de son travail.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Xi Jinping : « La démocratie un instrument pour répondre aux préoccupations du peuple »

« Histoire de Xi » partage la réflexion de Xi Jinping sur de nombreux sujets. Dans ce cadre, Zhang Kaiwei et Zhong Wenxing, deux journalistes de Xinhua, ont publié dans « Histoire de Xi » ce 20 septembre, un article présentant une analyse de Xi Jinping sur la gouvernance. 2024 marque le 75e anniversaire de la fondation de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), importante institution en Chine. À ce sujet, le secrétaire général du Parti communiste chinois a analysé le rôle du CCPPC, affirmant que « le parti au pouvoir doit recueillir les avis de manière humble et large ». Pour Xi, « la démocratie n'est pas un ornement à exposer, mais un instrument pour répondre aux préoccupations du peuple ».

« BEIJING, 20 septembre (Xinhua) — Le 6 mars de cette année, le président chinois Xi Jinping a participé à une réunion de groupe conjoint lors de la deuxième session du 14e Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), où il a écouté les commentaires et suggestions des conseillers politiques nationaux.

Il est de tradition pour Xi, également secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) et président de la Commission militaire centrale, de rencontrer en personne les conseillers politiques nationaux pendant les « deux sessions » annuelles au fil des années.

Lors de la réunion de groupe de cette année, Zhao Yuliang, un conseiller politique national du secteur des sciences et technologies, a évoqué le développement de nouvelles forces productives de qualité en facilitant l'application industrielle des résultats de la recherche scientifique et technologique.

« La recherche et la production étaient autrefois séparées, mais de plus en plus de résultats de recherche voient une application industrielle », a déclaré Xi, approuvant les remarques de Zhao et soulignant qu'il fallait davantage de politiques favorables dans ce domaine.

Cette année marque le 75e anniversaire de la fondation de la CCPPC. En tant qu'organisation de maintien du front uni, institution de coopération multipartite et de consultation politique, et forme majeure à travers laquelle la démocratie populaire est pratiquée, la CCPPC est un canal important et un organe spécialisé pour la démocratie consultative socialiste, ainsi qu'une partie essentielle du système de

gouvernance de l'État en Chine. C'est une institution aux caractéristiques chinoises.

Depuis le 18e Congrès national du PCC en 2012, le Comité central du PCC, avec Xi Jinping en son centre, a continuellement promu la cause de la CCPPC. Xi considère que le travail de la CCPPC est une composante importante de la gouvernance de la Chine.

En décembre 2012, peu de temps après avoir été nommé à la plus haute fonction du Parti, Xi a rendu visite aux nouveaux dirigeants de huit partis non communistes et à la Fédération nationale de l'industrie et du commerce de Chine.

Lors de ces réunions, Xi a accordé de l'importance au développement du front uni patriotique et de la CCPPC, et s'est engagé à faciliter leur mise en œuvre.

En septembre 2019, la Conférence centrale sur le travail de la CCPPC s'est tenue à Beijing à l'occasion du 70e anniversaire de la CCPPC. C'était la première fois qu'une réunion consacrée spécifiquement au travail de la CCPPC était convoquée par le Comité central du PCC.

S'exprimant lors de cette conférence, Xi a salué la CCPPC comme un système politique innovant impliquant des partis politiques, des personnalités éminentes sans affiliation politique, des organisations populaires et des personnes de tous horizons et de tous groupes ethniques, sous la direction du PCC.

Le parti au pouvoir doit recueillir les avis de manière humble et large, a déclaré Xi, lors d'une rencontre annuelle avec des personnalités non membres du PCC avant le Nouvel An lunaire en 2017.

Au fil des années, les systèmes institutionnels de la CCPPC ont été améliorés et son travail s'est davantage concentré sur la résolution des problèmes. Des sujets cruciaux comme la planification du développement économique et social national, ainsi que des questions du quotidien comme la gestion immobilière et le tri des déchets, sont discutés au sein de la CCPPC, facilitant ainsi une prise de décision scientifique et démocratique.

Comme l'a souligné Xi, « La démocratie n'est pas un ornement à exposer, mais un instrument pour répondre aux préoccupations du peuple ».

Oté

Dann loutre-mèr La franss i pratik la démokrassi alanvèr

Mézami i paré La franss néna son gouvèrnman mé wala la pa inn bone nouvèl pou nou. I paré sé lo gouvèrnman lo pli a droite dopi trante-uitan. Ki di gouvèrnman droite i di politik la droite konm sak la droite i amenn dann noute bann péi dopi dé zané é dé zané.

Dopi 1946 nou néna bann gouvèrnman d'droite osinonsa bann gouvèrnman in pé rozé-rozé. Bann gouvèrnman d'droite néna in sèl politik sé d'amenn in politik néo-kolonyal san nuanss. Kant'a la gosh, dann son majorité, li panss arienk pass pou d'moune bien dann l'opinyon bann kapitalist épi bann kolonyalis san atake banna frontalman. Konm zot i oz pa konbate bann profiter dan la franss mèm.

Nou la fine anparl la Kanaky-Nouvèl Calédonie. Nou la fine dir sak ni pé apèl lo projé Méssmer kan li lété promyé miniss. Transfor lo péi an péi blan éropéin simpleman an modifian lékilib démografik - lo gran ranplasman si zot i vé. La gosh èl i fé pa konmsa diréktoman mé i roganiz in spèss maryaz la karpe é lo lapin an oublian ké bann kanak lé dann péi-la dopi troi mil zané - donk sé zot bann primo-abitan.

Zordi lo péi lé an guèr é militèrman okipé. Bann militan lé dann prizon é sirman bann miniss la droite i rèv in sèl zafèr sé inpoze in péi blan san rokonète lo droi bann kanak... Ayèr lé pa pli myé non pli ; ni sava pa fé in rovi bann sityassion. Mé sak ni koné sé ké la politik lo gran ranplassman lé an marsh in pé partou avèk lo ranplasman bann zélite par demoune déor é konm i di la subaltèrnizassion bann zélite lokal. A konbate absoliman.

A bon antandèr salu !

Justin